		Page: 1
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée.

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : HTH spa NETTOYANT SPA

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : DD03-U0GD-N00S-UX8M

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Détergent

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Innovative Water Care Europe SAS  
Z.I. LA BOITARDIERE BP 219  
37400 Amboise  
France

Solenis Switzerland GmbH  
Mühlentalstrasse 38  
8200 Schaffhausen  
Suisse

### Adresse e-mail de la personne responsable de FDS:

EHSProductSafetyTeam@solenis.com

### Informations sur le produit

+33 (0)2 47 23 43 00

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Europe: NCEC +44 (0)1235 239 670, Afrique et Moyen-Orient : NCEC +44 (0)1235 239 671 , ou appeler le SAMU en composant le 145, +41 44 251 51 51(international)


## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 H290: Peut être corrosif pour les métaux.

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.

		Page: 2
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

Corrosion cutanée, Catégorie 1

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

#### Prévention:

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.


#### Intervention:

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

#### Stockage:

P405 Garder sous clef.

#### Élimination:

		Page: 3
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

acide phosphorique

C10-guerbet alcohol ethoxylate (>5-10EO)

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.


Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acide phosphorique	7664-38-2 231-633-2	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318  Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1B; H314 >= 25 % Skin Irrit. 2; H315 10 - < 25 % Eye Irrit. 2; H319 10 - < 25 %	>= 15 - < 25
C10-guerbet alcohol ethoxylate (>5-10EO)	160875-66-1	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	>= 5 - < 10
composés de l'ion	68424-85-1	Acute Tox. 4; H302	>= 0,1 - < 0,25

		Page: 4
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		


ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	939-253-5	Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 358 mg/kg	
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8 252-104-2		>= 2,5 - < 5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Consulter un médecin.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
 En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.  
 Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
 Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
 Enlever les lentilles de contact.  
 Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Faire immédiatement appel à une assistance médicale.  
 Ne PAS faire vomir.  
 Se rincer la bouche à l'eau.

		Page: 5
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :  
 troubles de l'estomac ou des intestins (nausées, vomissements, diarrhée)  
 irritation (nez, gorge, voies respiratoires)
- Risques : Nocif en cas d'ingestion.  
 Provoque de graves lésions des yeux.  
 Provoque de graves brûlures.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction


- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
 Eau pulvérisée  
 Mousse  
 Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
 Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de phosphore  
 Monoxyde de carbone  
 Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
 Hydrocarbures

#### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

		Page: 6
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée. Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

---


## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ne pas fumer. En cas de dilution, toujours ajouter le produit à l'eau. Ne jamais ajouter l'eau au produit. Le récipient vide est dangereux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

		Page: 7
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)


Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acide phosphorique	7664-38-2	TWA	1 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		STEL	2 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		VME (poussières inhalables)	2 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE (poussières inhalables)	4 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		TWA	1 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		STEL	2 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VLE	50 ppm 300 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health			

		Page: 8
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

	VME	50 ppm 300 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health			
	TWA	50 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
	TWA	50 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	ouvriers	Inhalation	Long terme - effets systémiques	310 mg/m <sup>3</sup>
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	ouvriers	Dermale	Long terme - effets systémiques	65 mg/kg
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Inhalation	Long terme - effets systémiques	37,2 mg/m <sup>3</sup>
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Dermale	Long terme - effets systémiques	15 mg/kg
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	1,67 mg/kg
Remarques:	Toxicité à dose répétée			

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique


Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) la ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si applicable) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque de protection lorsque les yeux ou le visage sont potentiellement exposés au liquide, à la vapeur ou au brouillard.  
Conservez un bassin oculaire dans votre lieu de travail immédiat.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

		Page: 9
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:  
Vêtements étanches  
Tablier résistant aux produits chimiques  
Chaussures de sécurité  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité).  
Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide

Couleur : jaune

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Non applicable

Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : 0,3 - 1,5


Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

		Page: 10
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1,1 - 1,15 gcm<sup>3</sup>

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses


Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive  
Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.  
Chaleur, flammes et étincelles.  
Exposition à l'air.  
Exposition à l'humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides  
Fluor  
Métaux  
nitrométhane  
sels de bases fortes  
bases fortes  
Oxydants forts  
agents réducteurs forts

		Page: 11
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

Sulfures  
sulfites

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de phosphore  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Hydrocarbures  
Aldéhydes  
Cétones

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### **Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant / mélange est classé dans la toxicité orale aiguë, catégorie 4.

#### **Composants:**

##### **acide phosphorique:**

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant / mélange est classé dans la toxicité orale aiguë, catégorie 4.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Corrosif pour le système respiratoire.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 2.740 mg/kg

##### **C10-guerbet alcohol ethoxylate (>5-10EO):**

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant / mélange est classé dans la toxicité orale aiguë, catégorie 4.


##### **composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 358 mg/kg

##### **(2-méthoxyméthylethoxy)propanol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): > 275 ppm  
Durée d'exposition: 7 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

		Page: 12
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque de graves brûlures.

**Produit:**

Résultat : Corrosif après 4 heures d'exposition ou moins

Remarques : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Composants:**

**acide phosphorique:**

Résultat : Provoque des brûlures.

**composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:**

Espèce : Lapin

Résultat : Provoque des brûlures.

**(2-méthoxyméthylethoxy)propanol:**

Résultat : Non irritant pour la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Produit:**

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

**Composants:**

**acide phosphorique:**

Résultat : Corrosif pour les yeux

**C10-guerbet alcohol ethoxylate (>5-10EO):**


Résultat : Corrosif pour les yeux

**composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:**

Résultat : Corrosif pour les yeux

**(2-méthoxyméthylethoxy)propanol:**

Résultat : Faiblement irritant pour les yeux

		Page: 13
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible


## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

#### composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 0,860 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Type de Test: Essai en dynamique

		Page: 14
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,923 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,016 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 0,049 mg/l  
Point final: Inhibition de la croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,00415 mg/l  
Point final: Test de Reproduction  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Contrôle analytique: oui  
BPL: oui

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

#### **(2-méthoxyméthylethoxy)propanol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1.919 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 969 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance


## **12.2 Persistance et dégradabilité**

### **Composants:**

**composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.



		Page: 16
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## 12.7 Autres effets néfastes

### Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Nocif pour les organismes aquatiques.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
  
Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification


**ADR:** UN3264

**ADN:** UN3264

**RID:** UN3264

**Code IMDG:** UN3264

**IATA-DGR:** UN3264

		Page: 17
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADR:** LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE PHOSPHORIQUE)  
**ADN:** LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE PHOSPHORIQUE)  
**RID:** LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE PHOSPHORIQUE)  
**Code IMDG:** CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (PHOSPHORIC ACID)  
**IATA-DGR:** Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (PHOSPHORIC ACID)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR:** 8  
**ADN:** 8  
**RID:** 8  
**Code IMDG:** 8  
**IATA-DGR:** 8

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR:** III  
**ADN:** III  
**RID:** III  
**Code IMDG:** III  
**IATA-DGR:** III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR:** Non applicable  
**ADN:** Non applicable  
**RID:** Non applicable  
**Code IMDG:** Non applicable  
**IATA-DGR:** Non applicable

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(ont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI


Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

		Page: 18
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable
- REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable
- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
- Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable
- Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable
- Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable
- Composés organiques volatils : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 4,51 %
- Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : 5 % ou plus mais moins de 15 %: Agents de surface non ioniques  
Autres constituants: Parfums


#### **Autres réglementations:**

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

		Page: 19
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- AIRC : Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire, des obligations/restrictions réglementaires s'appliquent
- DSL : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas sur la liste canadienne DSL et ont des limites quantitatives annuelle
- ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Information supplémentaire**

Date de révision: 27.05.2024

**Classification du mélange:**

Met. Corr. 1	H290
Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1	H314
Eye Dam. 1	H318

**Procédure de classification:**

Méthode de calcul

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits


Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

**Texte complet pour phrase H**


- H290 : Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte complet pour autres abréviations**

		Page: 20
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 27.05.2024
		Date d'impression: 06.05.2026
		Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA		Version: 1.2
218959		

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Met. Corr.	: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
2000/39/EC	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
CH SUVA	: Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CH SUVA / VME	: valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	: valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

 <small>Strong bonds. Trusted solutions.</small>	Page: 21
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 27.05.2024
	Date d'impression: 06.05.2026
	Numéro de la FDS: R1600025
HTH spa NETTOYANT SPA  218959	Version: 1.2

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Principales références bibliographiques et sources de données

Données internes SOLENIS

Données internes d'SOLENIS, y compris les rapports d'essais propres et parrainés

La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche signalitique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Solenis.

CH / FR